



**MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction générale du Trésor



BRÈVES ÉCONOMIQUES DE TUNISIE ET DE LIBYE

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL

DE TUNIS

N° 24 – Semaine du 12 juin au 16 juin 2023

En bref

Tunisie :

- Fitch a abaissé à CCC- la note souveraine de la Tunisie
- Le prêt d'Afreximbank fait augmenter le stock en devises de la Tunisie à 97 jours d'importations
- La Présidente de la Commission européenne et les chefs de gouvernement italien et néerlandais se sont rendus en Tunisie pour affirmer leur soutien à l'économie tunisienne
- Visite inopinée de Kais Saïed à Gafsa
- Accord tuniso-chinois dans le domaine du nucléaire
- 2^{ème} Forum du co-développement industriel organisé par Business France
- Le taux de remplissage des barrages s'élève à 36,1%

Libye :

- Visite d'Abdelhamid Aldabaiba en Italie
- La Turquie souhaite renforcer sa présence économique dans l'Est libyen
- Expertise France publie un guide des réformes pour améliorer le climat des affaires en Libye

LE CHIFFRE À RETENIR

97

Les réserves en devises en nombre de jours d'importation, après l'encaissement du prêt de l'Afreximbank

Tunisie

Fitch Ratings a abaissé à CCC- la note souveraine de la Tunisie

L'agence de notation Fitch Ratings a abaissé le 9 juin la note souveraine de la Tunisie à CCC-, sept mois après l'avoir réhaussée à CCC+. Cette dégradation s'explique par l'absence d'un accord entre la Tunisie et le Fonds monétaire international (FMI), nécessaire pour obtenir les financements bilatéraux indispensables pour boucler le budget de l'Etat pour 2023. Fitch prévoit des besoins de financement de 16% en 2023 puis de 14% en 2024, et estime que seulement la moitié des financements extérieurs prévus par la loi de finances pour 2023 (5 Md\$) pourront être trouvés en cas d'absence d'accord avec le FMI, provenant de l'Algérie, de l'Afreximbank, de prêts projets de partenaires multilatéraux et de subventions de partenaires bilatéraux. L'ampleur du déficit courant, se réduirait progressivement (de 8,5% PIB en 2022 à 7% en 2023 et à 6,5% en 2024) mais maintient des besoins de financements importants de l'ordre de 3,5 Md\$ en 2023 et 2024, alors que des échéances de dette extérieure publique atteindraient plus de 2 Md\$ en 2023 et près de 3 Md\$ en 2024. Ces risques financiers sont néanmoins compensés, en partie, par une amélioration de la conjoncture caractérisée par une baisse des prix internationaux de l'énergie et des produits alimentaires, ce qui amène Fitch à envisager une réduction du déficit budgétaire à 5,8% en 2023 puis à 4,5% en 2024 (contre 6,9% en 2022) et de la dette à 80,9% en 2023 puis à 77,3% en 2024 (contre 79,4% en 2022). **Enfin, la croissance s'établira selon l'agence à 1,4% en 2023 (contre 2,4% en 2022), du fait d'une inflation persistante (11% en 2023 selon Fitch), une politique monétaire restrictive, une croissance en berne en Europe, une forte incertitude autour des réformes et des récoltes agricoles décevantes.** En 2024, la croissance devrait s'améliorer pour atteindre 2,3%, principalement due à un effet rattrapage, avant de stagner sur le moyen-terme.

Evolution de la note souveraine de la Tunisie

	Date	Note	Evolution
Fitch Rating	09/06/23	CCC-	Dégradation
	01/12/22	CCC+	Amélioration
	18/03/22	CCC	Dégradation
	08/07/21	B- avec perspectives négatives	Dégradation
	23/11/20	B avec perspectives négatives	Dégradation
	12/05/20	B avec perspectives stables	
Moody's	27/01/23	Caaa2 avec perspectives négatives	Dégradation
	01/10/21	Caa1	Dégradation
	23/02/21	B3 avec perspectives négatives	Dégradation
	06/10/20	B2 avec perspectives négatives	
S&P		Not rated.	

Le prêt d'Afreximbank fait augmenter le stock en devises de la Tunisie à 97 jours d'importations

L'accord de prêt de 500 M USD remboursable en 5 ans dont deux années de grâce entre l'Afreximbank et la Tunisie, conclu le 4 avril 2023, a été ratifié par l'Assemblée des représentants du peuple le 1^{er} juin 2023. **Conséquence du décaissement de ce dernier, les avoirs nets en devise de la BCT ont mécaniquement augmenté et couvrent à ce jour 97 jours d'importation contre 92 jours la semaine dernière.**

La Présidente de la Commission européenne et les chefs de gouvernement italien et néerlandais se

sont rendus en Tunisie pour affirmer leur soutien à l'économie tunisienne

La Présidente de la Commission européenne, Christina von der Leyen, et les chefs de gouvernement italien, Giorgia Meloni, et néerlandais, Mark Rutte, ont rencontré le Président de la République tunisienne, Kaïs Saïed, le 11 juin. La déclaration commune rappelle que l'Union européenne est prête à prêter 900 M\$ « *dès que l'accord nécessaire est trouvé* », accompagné d'un soutien budgétaire supplémentaire de 150 M\$, correspondant au budget européen de la politique de voisinage pour la Tunisie. Par ailleurs, l'Union européenne annonce vouloir réformer son accord de commerce avec la Tunisie et établir un *Memorandum of Understanding* avec le pays sur les sujets d'énergies renouvelables. Kaïs Saïed a pour sa part, réitéré que « *les solutions traditionnelles ne peuvent que compliquer davantage la situation sociale* » et que « *le FMI devra revoir son ordonnance*. Cette position a été confirmée quelques jours plus tard, le 13 juin, lors d'un appel entre le Président de la République tunisienne et le Président du Conseil européen, Charles Michels, lors duquel Kaïs Saïed a affirmé que « les accords de Bretton Woods ne sont pas une fatalité et que les conditions et diktats imposés ne sont pas acceptables, car leur application, telle qu'expérimentée en 1984, menace la paix sociale ».

• Visite inopinée de Kais Saïed à Gafsa

Le Président de la République Kaïs Saïed s'est rendu de manière inopinée à Redayef dans le gouvernorat de Gafsa, le 13 juin afin de visiter une unité de production de phosphate commercial à l'arrêt depuis près de quatre ans en raison de mouvements sociaux. Les sit-ins observés par des groupes de demandeurs d'emploi depuis fin 2020 ont paralysé la production de phosphate du site (les pertes sont estimées à 1,5M tonnes sur la période) et pesé sur les exportations. Le Président de la République a sommé les manifestant de stopper ces

blocages afin que la production de phosphate retrouve son rythme normal et les a appelés à « *entreprendre des projets individuels* » dans le secteur agricole afin de redynamiser l'activité dans la région. Enfin, Kais Saïed a souhaité rassurer les manifestant en réaffirmant que la CPG ne serait pas cédée à des intérêts privés.

• Accord tuniso-chinois dans le domaine du nucléaire

La Tunisie et la Chine ont signé le 12 Juin 2023, un accord de coopération scientifique à travers une convention entre l'Institut chinois de physique des plasmas et le Centre national tunisien des sciences et technologies nucléaires et l'Université El Manar à Tunis. L'objectif principal de cette convention de coopération scientifique est la mise en place du 1^{er} laboratoire de physique des plasmas sur le sol tunisien. Cet évènement représente un pas important pour la Tunisie vers l'étude de la fusion nucléaire. Ce rapprochement scientifique fait suite à la visite début Juin d'une délégation de hauts cadres du Parti Communiste Chinois en Tunisie avec à sa tête Qu Qingshan (président de l'Institut d'histoire et de littérature du parti). Ce rapprochement scientifique fait suite à la visite début Juin d'une délégation de hauts cadres du Parti Communiste Chinois en Tunisie avec à sa tête Qu Qingshan (président de l'Institut d'histoire et de littérature du parti).

• 2ème Forum du co-développement industriel organisé par Business France

Les 13 et 14 juin se tenait à Tunis le 2^{ème} forum de co-développement industriel entre la France et la Tunisie organisé par Business France. Ce forum était l'occasion pour des entreprises françaises souhaitant s'implanter en Tunisie de prendre contact avec des acteurs institutionnels tunisiens tels que la Tunisian Investment Authority (TIA), l'Agence de Promotion de l'Industrie et de l'Innovation (APII), l'Association des Responsables de Formation et de Gestion Humaine dans les Entreprises (ARFORGHE) ou

encore l'Agence de promotion des investissements (FIPA) ainsi qu'avec des acteurs privés tels que la Tunisian Automotive Association (TAA), ELENTICA, Association Tunisienne des Industriels de la Plasturgie (ATIP) et le Groupement des Industries Tunisiennes Aéronautiques et Spatiales (GITAS) étaient également présents des acteurs intermédiaires tels que le Service économique régional (SER) permettant de faciliter les relations des entreprises françaises avec les entités tunisiennes). La focale de ce forum était placée sur les enjeux de décarbonation, de robotisation et gestion du turn-over.

- **Le taux de remplissage des barrages en Tunisie s'élève à 36,1%**

D'après un rapport publié par l'Observatoire national de l'agriculture (Onagri) le 12 juin, le taux de remplissage des barrages s'élève actuellement à 36,1%, soit 838,59 M m³ contre 1091,7 M m³ l'année précédente. Il s'agit du niveau le plus bas observé depuis trois ans et représente une baisse de 320,52 m³, soit 27,65%, par rapport à la moyenne des trois dernières années. Dans le détail, la partie Nord du pays enregistre le taux de remplissage le plus élevée à 42,1% (notamment grâce à un taux de remplissage élevé des barrages de Sejnane et de Mellègue, respectivement de 53% et 49%) contre 16% dans le centre du pays et seulement 9,2% dans la région du Cap Bon.

Libye

• Visite d'Abdelhamid Aldabaiba en Italie

Le Premier ministre du GUN s'est rendu à Rome le 7 juin, accompagné par plusieurs ministres (Affaires étrangères, intérieur, communication), le président de la NOC et celui de la holding publique des télécommunications. Sur le plan économique, plusieurs protocoles d'accord ont été signés dans différents secteurs : le **pétrole et le gaz naturel**, pour des investissements conjoints dans les zones maritimes du bassin méditerranéen et les zones terrestres de la région de Ghadamès ; les **télécommunications** : un protocole d'accord entre la société libyenne des télécommunications postales et de la technologie et l'entreprise italienne Sparkle prévoit de relier la Libye à l'Italie par un câble sous-marin (*BlueMed*) ; l'**eau**, prévoyant la **construction de stations d'épuration en Libye par la société italienne Termomeccanica**. **La National Oil Company (NOC) libyenne aurait de plus signé un nouvel accord avec ENI** pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre du groupe et le développement des énergies renouvelables en Libye. Les autorités ont par ailleurs poursuivi les discussions afin de lever l'interdiction d'entrer dans l'espace aérien italien faite aux compagnies libyennes d'aviation civile. ; ainsi que pour la mise en place d'un haut comité italo-libyen et d'un « *Forum économique italo-libyen* » en marge de la première réunion de ce comité.

• La Turquie souhaite renforcer sa présence économique dans l'Est libyen

Le 12 juin s'est tenue une exposition commerciale turque à Benghazi, le premier évènement économique organisé par la Turquie dans l'Est libyen depuis 2011. 38 entreprises turques de tous les secteurs ont participé à ce salon ouvert par le maire de Benghazi, l'Ambassadeur de Turquie en Libye et le PDG du groupe Karanfil. D'après l'ambassadeur turc, cette initiative vise à redonner aux entreprises turques « la place qu'elles méritent » en Cyrénaïque. D'après la Banque centrale de Libye, 30% des devises dépensées par le secteur privé libyen l'ont été pour importer des produits turcs (1,4 Md USD).

• Expertise France publie un guide des réformes pour améliorer le climat des affaires en Libye

Le **guide** présente « **les 20 réformes économiques les plus importantes** » et **les plus urgentes à réaliser en Libye**. Figurent notamment l'implémentation des standards internationaux de comptabilité, la réforme ou l'abolition du timbre fiscal sur les transactions, la réduction du capital minimum nécessaire à la création d'une entreprise avec du capital étranger, l'autorisation de création d'entreprise à l'actionnaire unique, l'instauration d'un registre opérationnel des droits de propriété intellectuelle, la possibilité effective de payer en ligne avec une carte de crédit, le rétablissement des lettres de crédit pour le paiement international de biens importés, l'amélioration de la responsabilité de la Banque centrale vis-à-vis du public et des entreprises, le rétablissement des opérations de compensation inter-bancaires, la mise en place d'une protection sociale obligatoire pour les employés du secteur privé, l'interdiction de travailler à la fois pour les secteurs public et privé et l'adoption d'une stratégie de développement des infrastructures de transport. Les conclusions sont basées sur une vaste enquête à

laquelle ont participé plus de 600 entreprises libyennes. Le Guide des réformes a été élaboré en coopération avec l'Agence allemande de coopération internationale (GIZ) dans le cadre du projet EU4PSL, financé par l'Union européenne et mis en œuvre par Expertise France pour soutenir le développement du secteur privé libyen.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international



Responsable de la publication : Service économique de Tunisie et de Libye
Rédacteurs : Adil Rais, Assia Farah Benbahria, Ivan Potier, Joachim Febrer

Pour s'abonner : tunis@dgtresor.gouv.fr
Crédits photo : ©Chloé Stutzmann